



projection

RÉSEAU DE PROFESSIONNELS JUNIORS

Le volontariat ? Et après je fais quoi ?

Compte-rendu de la rencontre Jeunes Professionnels

Date : 25 juin 2015

Lieu : Espace Mutinerie, 29 rue de Meaux 75019 Paris

Intervenants : Jean-Christophe Crespel (La Guilde), François Grolier (France Volontaires), Sébastien Roux-Savelli (La DCC), Sophie Oddo, Juliette Arabi et Jean-Marc Pitet (anciens volontaires)

Animatrices : Alissia Senior et Audrey Pelerin (réseau Projection)

1. Problématique

Les constats :

Le volontariat n'est pas du bénévolat mais un engagement volontaire. D'une manière générale, il constitue une expérience marquante et très valorisante tant du point de vue personnel (esprit d'aventure) que professionnel (adaptation, interculturalité, responsabilités acquises etc.).

Néanmoins, bien qu'il existe beaucoup de types de volontariats différents (VIA, VIE, VSI, Congés de solidarité, etc.), tous ne sont pas reconnus de la même manière et ne permettent pas la même insertion professionnelle du volontaire à son retour de mission.

De plus, l'expérience du volontariat n'est pas considérée de la même façon en France que dans le monde anglo-saxon par exemple, où il est beaucoup mieux reconnu dans le parcours professionnel pour l'expérience acquise et les compétences. Comment faire en sorte que le volontariat soit mieux considéré dans son parcours professionnel en France ?

Il en est de même en ce qui concerne la différence de considération selon les structures où le volontaire postule à son retour : dans certains milieux, le statut du volontaire est peu reconnu et assimilé à une période de bénévolat où il n'a pas eu de charges ou de responsabilités.

Enfin, le retour de mission peut parfois s'avérer difficile, être un « dur retour à la réalité » et nécessiter un temps de réadaptation. Le contrecoup des conditions de vie à l'étranger peut se faire ressentir. Il faut donc penser à son retour d'un point de vue personnel et professionnel afin de réduire la période de flottement entre la fin de la mission et la reprise d'activités. Des structures de volontariat (La Guilde, France Volontaires, la DCC etc.) accompagnent les volontaires tout au long de leur mission, mais **comment valoriser son volontariat dans son parcours professionnel ?** Quelles sont les actions mises en œuvre par ces structures pour aider l'ancien volontaire dans ses démarches de valorisation ? Quelle forme prend cet accompagnement ? Autant de questions qui seront abordées lors de cette rencontre.

Ce que l'on attendait de cette rencontre :

- Partager des expériences de volontariat en mettant l'accent sur « le post-volontariat » ;
- Sensibiliser les futurs volontaires au retour de mission ;
- Informer sur les moyens mis en place par les différentes structures de volontariat pour l'accompagnement des volontaires à leur retour afin de valoriser leur volontariat dans leur parcours professionnel.

2. Projection et le volontariat

Depuis des années maintenant, Projection fait appel à des volontaires pour le fonctionnement de son équipe, que ce soit des services civiques pour l'animation de réseau et des groupes de travail au siège de l'association à Nanterre ou en VSI (Volontariat de Solidarité internationale) pour piloter l'antenne du réseau basée à Ouagadougou.

De plus, dans le secteur des services essentiels (accès à l'eau potable, assainissement, gestion des déchets, énergie et mobilité) et de l'aide au développement en général, on retrouve beaucoup de missions de volontariat. Ce statut permet à de jeunes professionnels de multiplier les expériences intéressantes sur le terrain dans les pays du Sud et de gagner en responsabilités au début de leur carrière.

Enfin, nombreux sont les membres du réseau Projection à être passés par cette étape du volontariat et ils se sont posés les mêmes questions au retour de mission sur la façon de valoriser cette expérience. C'est pourquoi il est autant important d'aborder la question de la valorisation du volontariat dans son parcours professionnel.

Le thème du volontariat a été abordé systématiquement par Projection dans les trois éditions de son Forum DEFIS SUD. Lors de DEFIS SUD 1 et DEFIS SUD 2, le réseau avait fait le choix de présenter aux participants (majoritairement des étudiants désireux de se renseigner sur les métiers des services essentiels) les différents types de volontariats qu'ils peuvent effectuer. Lors du forum DEFIS SUD 3 qui a eu lieu les 30 & 31 janvier 2015, l'accent a été mis pour la première fois sur la question de la reconnaissance du volontariat, au travers d'un débat.

Projection et le FAIVE (Forum des Acteurs et des Initiatives de Valorisation des Engagements) ont conclu un partenariat dans le cadre de la valorisation du volontariat en plusieurs étapes, un parcours dédié pendant DEFIS SUD 3 et un mini-guide sur la valorisation du volontariat. C'est dans ce contexte qu'a eu lieu la dernière étape de ce partenariat, à savoir une rencontre mensuelle dédiée, qui a été aussi l'occasion de lancer ce mini-guide.

3. Interview croisée des structures de volontariat

Après l'introduction présentant les raisons de l'intérêt de Projection pour la question du volontariat, les représentants des trois structures présentes- la Guilde, la Délégation Catholique pour la Coopération et France Volontaires – ont été invités à répondre à quelques questions.

1. LA GUILDE

Jean-Christophe Crespel, Directeur du développement à La Guilde a été le premier à répondre aux questions suivantes :

- ⇒ Présentez-nous votre structure en quelques mots et quelques chiffres
- ⇒ Quels types de volontariats proposez-vous le plus et où ?
- ⇒ Qu'est-ce qui vous différencie des autres structures ?



La Guilde est une ONG assez ancienne – elle a 48 ans (création en 1967) spécialisée dans l'envoi de volontaires. Elle envoie plus de 1000 volontaires par an dans une centaine de pays au sein de plus de 100 organisations membres, que ce soient des ONG locales ou internationales, des collectivités territoriales ou d'autres organisations avec lesquelles elle a un partenariat.

La Guilde propose toutes les formes de volontariats, courts ou longs. Les « missions

d'initiations » regroupent toutes les missions de courte durée (quelques semaines) telles que les chantiers internationaux.

Elle propose également des volontariats de Service Civique mais peu à l'international.

Cette année, La Guilde a envoyé 450 VSI dans de nombreux pays avec historiquement une présence assez importante en Asie du Sud-Est. Il s'agit de la forme de volontariat que l'ONG propose le plus, même si les offres n'apparaissent pas beaucoup sur son site internet puisque ce sont ses partenaires qui recrutent bien souvent, la Guilde servant de relai entre les structures.

L'ONG envoie également en mission des salariés (congrés de solidarité) et des retraités.

Sa spécificité par rapport aux autres structures de volontariat réside dans le fait que La Guilde fait beaucoup d'intermédiation, autrement dit, l'ONG, agréée par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international pour l'envoi de VSI, signe des conventions avec des petites structures pour lesquelles elle se porte garante, leur permettant d'accéder au statut de VSI (Volontariat de Solidarité International).

Si La Guilde propose des Services Civiques à l'international, elle ne travaille pas directement avec le SVE (Service Volontaire Européen) mais sur le projet EU Aid Volunteers, nouveau type de volontariat en cours d'élaboration.

La Guilde ne propose pas de réciprocité à l'heure actuelle (recevoir un volontaire du pays où les volontaires français sont envoyés) et n'accueille pas de volontaires en provenance des pays du Sud. Néanmoins, il s'agit d'une question sur laquelle elle réfléchit.

La Guilde est une association de solidarité internationale dont l'objectif premier est d'aider les populations en difficultés et non pas forcément la jeunesse.

2. FRANCE VOLONTAIRES

France Volontaires est une plateforme créée en 2009 sur le socle de l'AFVP (Association Française des Volontaires du Progrès, fondée en 1963). Elle a pour objet de promouvoir et de développer les différentes formes d'engagements volontaires et solidaires à l'international et de contribuer à leur mise en œuvre. Ce projet s'exprime dans le respect des valeurs énoncées dans la charte commune à laquelle adhèrent les organismes d'envoi de volontaires et eux-mêmes.

France Volontaires appuie et soutient les acteurs du volontariat, candidats, volontaires, structures d'accueil ou d'envoi (dont la Guilde et la DCC). Les missions de la plateforme sont spécifiées dans [le Contrat d'Objectifs et de Performance](#) signé entre France Volontaires et le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

France Volontaires travaille donc au développement qualitatif et quantitatif de tous les volontariats et engagements existants, incluant les volontariats hors dispositifs. Les volontaires hors dispositifs peuvent être « captés » par la plateforme via les collectivités territoriales dans lesquelles ils effectuent leur mission et qui ont un partenariat avec France Volontaires ou grâce aux Espaces Volontariats¹, lieux d'accueil, d'information et d'animation présents dans 26 pays du monde. Chaque centre de ce réseau d'Espaces Volontariats est animé par un représentant de France Volontaires.

Une autre fonction de France Volontaires est de travailler à développer de nouveaux programmes et projets sur les engagements volontaires et solidaires à l'international. France Volontaires travaille actuellement sur différents projets de réciprocité tel que celui mené avec l'association *Cool'eurs du monde* à Bordeaux, le projet Weccee : l'association a eu l'idée de constituer des binômes Nord-Sud avec 10 jeunes français et 9 jeunes sénégalais. L'idée était que tous ces jeunes passent un temps de mission ensemble en France pour que les 9 Français partent faire leur mission au Sénégal tandis que les 9 Sénégalais poursuivent leur mission en France. Dans ce cadre, France Volontaires cherche à développer des outils pour favoriser les programmes de réciprocité.

Parmi ses autres nombreuses missions, France Volontaires reste par ailleurs une structure d'envoi de VSI.

3. LA DELEGATION CATHOLIQUE POUR LA COOPERATION (DCC)

La DCC est une ONG catholique de développement créée en 1967. Elle est le service du volontariat international de l'Eglise en France. La DCC forme, envoie et accompagne chaque année plus de 500 volontaires dans plus de 50 pays. La DCC est agréée par l'Etat pour l'envoi de volontaires de solidarité internationale (VSI) et l'accueil de volontaires en service civique et est membre du CLONG-Volontariat (Comité de Liaison des ONG de volontariat) et de Coordination Sud. Elle est également membre fondateur de France Volontaires.

L'une des valeurs fondatrices de la DCC étant l'ouverture à tous, être de confession catholique n'est pas une condition préalable pour partir en volontariat. La DCC envoie des volontaires de toute confession, dès l'instant où ils respectent les valeurs de la DCC. Les volontaires sont d'horizons professionnels variés et agissent dans tous les domaines de développement et dans tous les types de métier.

¹ <http://www.reseau-espaces-volontariats.org/Les-Espaces-Volontariats>

La DCC envoie des volontaires en VSI et en « missions solidaires » (bénévoles) ayant entre 18 et 75 ans. Néanmoins, les volontaires souhaitant partir en VSI par la DCC doivent être âgés d'au moins 21 ans.

La DCC est reconnue pour la qualité de sa formation et de son accompagnement des volontaires. Avant leur départ, les volontaires participent à 3 séances de formation : une formation interculturelle (2 jours), une session d'orientation (2 jours) et un stage de préparation au départ (10 jours). Une fois sur le terrain, les volontaires de la DCC sont accompagnés par un chargé de zone du siège, ainsi que par un chargé de mission bénévole suivant les volontaires d'un pays donné. Ce chargé de mission connaît bien le pays et son contexte, ainsi que les projets et les partenaires accueillant les volontaires.

4. LES AUTRES STRUCTURES : LE SCD ET RESONANCES HUMANITAIRES

1) Le Service de Coopération au Développement

Le SCD, association de loi 1901 fondée en 1959 à Lyon, est le 3^e organisme français d'envoi de Volontaires de Solidarité Internationale. Il envoie en moyenne 300 volontaires par an dans 60 pays du Sud. L'association est agréée par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international et recrute, forme et envoie des volontaires pour des missions d'un ou deux ans. Elle assure également le suivi terrain et aide à se réinsérer et à poursuivre l'engagement du volontaire à son retour de mission.

2) Résonances Humanitaires

Association de loi 1901 créée en 2002, Résonances Humanitaires est un organisme à but non lucratif reconnu d'intérêt général. La fondation de l'association est née du constat des difficultés des engagés dans la solidarité à se réinsérer à leur retour de mission, et cela malgré un niveau d'études élevé et des responsabilités exercées importantes. Résonances Humanitaires apporte un appui direct aux anciens expatriés de la solidarité internationale dans leur réinsertion sociale et professionnelle, en organisant notamment des rencontres réseau.

4. Retours d'expérience d'anciens volontaires

Après les présentations des structures, le temps de parole a été donné à trois anciens volontaires qui ont bien voulu venir partager leur(s) expérience(s). Chacun nous a raconté son histoire en répondant à quelques questions :

- ⇒ *Peux-tu nous décrire ta mission en 1 min ?*
- ⇒ *Es-tu passé par une structure d'accompagnement ? Si oui, laquelle ?*
- ⇒ *Alors, utile cette mission (pour ton parcours professionnel et la dynamisation de ta carrière) ?*
- ⇒ *Comment as-tu vécu ton retour de mission ? T'es-tu senti livré à toi-même ?*
- ⇒ *Des conseils pour les futurs volontaires ?*

Sophie Oddo, membre du réseau Projection, a effectué deux volontariats différents, un VIA (Volontariat International en Administration) et un VSI (Volontariat de Solidarité Internationale).

Elle est partie dans un premier temps deux ans au Ghana en VIA pour l'AFD (Agence Française de Développement), mission pour laquelle on lui a confié un portefeuille de 4 projets en Eau, Assainissement et infrastructures. Ce fut une mission avec beaucoup de responsabilités et très enrichissante tant du point de vue personnel que professionnel. A son retour, deux options s'offraient à elle, trouver un emploi en France ou repartir à l'étranger

Or, elle était préparée à la difficulté que cela représenterait de trouver un poste équivalent en France, avec autant de responsabilités, surtout pour un jeune professionnel en début de carrière. De plus, elle avait déjà envie de repartir en mission à l'étranger, raison pour laquelle elle a opté pour un VSI directement après la fin de son VIA.

Son deuxième volontariat a été très différent du premier puisqu'il s'agissait d'une mission courte de 5 mois en VSI à Haïti pour le GRET pour une mission de planification à Port-au-Prince, donc très ponctuelle. Toutefois, à son retour de mission, le GRET lui a proposé un poste en CDD, son volontariat a donc bien servi son parcours professionnel.

Ses deux volontariats lui ont permis de se spécialiser et de générer de l'expérience dans le domaine professionnel dans lequel elle voulait évoluer, celui de la gestion de projets, alors qu'elle a une formation d'urbaniste à la base.

Sophie a ensuite mis en garde par rapport à la préparation avant de partir en mission, notamment par rapport à l'administratif : bien se renseigner auprès de Pôle Emploi et des conditions du volontariat (on ne cotise pas au chômage pendant la mission, les droits sont ouverts au retour sous conditions d'avoir travaillé avant et d'avoir conservé des droits,...). Elle a ensuite conseillé aux futurs « anciens volontaires » d'assister aux réunions organisées par Résonnances Humanitaires, qui sont selon elle très utiles car l'association donne beaucoup de contacts et qu'il est important de « réseauter » à son retour de mission pour la suite de son parcours professionnel.

Juliette Arabi a ensuite parlé de son expérience de volontariat. Partie pour un VSI de deux ans en Equateur via la DCC, elle a effectué sa mission en relation avec deux ONG militant pour l'accès à l'eau des populations défavorisées. Sa mission portait sur la création de filtres à eau en céramique. Bien que biologiste de formation, ses tâches étaient aussi bien administratives avec la formation de personnel pour la réalisation des filtres à eau, que scientifique avec la mise au point de la formule du filtre pour obtenir de l'eau potable. Sa mission était donc très diversifiée et pleine de responsabilités tout en gardant une dimension « mains dans le cambouis ».

Son VSI a permis à Juliette de se conforter dans son nouveau choix professionnel et de se réorienter vers la gestion de projets.

A son retour, elle a décidé de s'accorder une année de transition pour préparer au mieux sa reconversion professionnelle afin de passer du milieu de la recherche fondamentale au milieu associatif. Etant partie avec la DCC, elle a assisté à son retour aux weekends organisés pour les volontaires en mission longue, ces journées ayant pour but de faire le point sur la mission et sur la suite.

Bien qu'elle ait connu un long moment de transition entre son retour de mission et son retour dans la vie professionnelle, Juliette ne s'est pas sentie livrée à elle-même mais très accompagnée par la DCC, que ce soit avant de partir, pendant la mission et à son retour. Sa reconversion professionnelle a porté ses fruits puisqu'elle travaille maintenant à l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) sur un poste consacré aux questions de la gestion de l'eau à l'international. Son VSI lui a apporté une plus-value pour obtenir ce poste.

Jean-Marc Pitet est lui aussi parti en VSI de 2 ans en Equateur (dans la même association que Juliette) via la DCC. Architecte de formation, il est parti en mission en tant qu'architecte et ses tâches consistaient à concevoir des habitations à très bas coûts, à partir de matériau tel que le bambou par exemple.



Tout comme Juliette, il s'est senti très épaulé par la DCC tout au long de sa mission et à son retour. Toutefois, il ne se trouvait pas dans le même cas de figure que Juliette au retour puisque sa réflexion sur son avenir professionnel s'est faite pendant son volontariat. Il a décidé de monter sa boîte à son retour. Il a donc effectué les démarches en ce sens dès son retour de mission.

5. Valorise ton volontariat en Live !

Après les retours d'expérience des anciens volontaires, les participants ayant effectué un volontariat ont également été invités à parler de leurs expériences et de leurs ressentis face à leur retour de mission. Les échanges ont tourné autour des cinq questions suivantes :

- ⇒ *Es-tu passé par une structure d'accompagnement ?*
- ⇒ *Par quelle structure es-tu passé pour partir en mission ?*
- ⇒ *Comment as-tu vécu ton retour de mission ?*
- ⇒ *T'es-tu senti accompagné ou livré à toi-même ?*
- ⇒ *Qu'aurais-tu aimé que l'on t'aide à faire à ton retour pour valoriser ton volontariat ?*

Camille a pris la parole en premier. Elle a effectué un Service Civique avec l'association France Amérique Latine et sa mission de 6 mois s'est déroulée au Pérou. De retour en avril 2015, elle reste aujourd'hui en recherche d'emploi et souhaiterait continuer dans son domaine professionnel (solidarité internationale, gestion de l'eau). Si le VSI indique un appui à la réinsertion du volontaire à son retour, Camille, partie comme Service Civique n'a pas été accompagnée à son retour. Elle avait cependant la possibilité de suivre une journée consacrée à l'après-volontariat à son retour en **France à condition de l'effectuer dans les trois mois suivant la date de sa fin de mission**. Malheureusement, Camille a décidé de voyager à la fin de son volontariat et aucune solution ne lui a été proposée pour vivre au mieux son retour de mission et préparer la suite de son parcours professionnel.

Alice, qui a également effectué un Service Civique de six mois à l'étranger s'est retrouvée dans la même situation à son retour de volontariat en janvier, à savoir **qu'aucun soutien au retour ne lui a été proposé**. Elle souhaiterait maintenant repartir en VSI ou VIA.

Jean-Christophe Crespel est revenu sur les raisons qui peuvent expliquer pourquoi certains volontaires partis à l'international peuvent se retrouver livrés à eux-mêmes à leur retour de mission : il n'est écrit nulle part dans la Loi sur le Service Civique que les sessions dites « de retour » sont obligatoires. **La Guilde milite actuellement avec d'autres structures pour l'inscription de cette obligation dans le texte de loi à la manière du VSI**. A l'heure actuelle, si dans la plupart des cas les petites structures ne proposent pas ce genre de journées au retour, c'est que leur organisation s'effectue sur fonds propres. Or puisqu'elles n'envoient que très peu de volontaires, organiser ces sessions représente un coût trop élevé.

Les anciens volontaires ont demandé s'il était possible de se rapprocher par ses propres moyens d'une structure d'envoi de volontaires pour assister à des sessions organisées par celles-ci. France Volontaires invite les volontaires à contacter les animateurs des Espaces Volontaires du pays où ils effectuent leur volontariat en amont de leur retour et à ne pas hésiter à solliciter le réseau d'anciens volontaires. La Guilde, via Jean-Christophe Crespel, a proposé aux anciens volontaires présents à la rencontre qui le souhaitaient de venir à l'une des sessions de retour organisée prochainement par l'ONG. Dans tous les cas, la participation d'anciens volontaires n'étant pas partis avec la structure dans ses sessions de

préparation ou de retour s'effectue au cas par cas, car il est plus facile d'inclure une ou deux personnes par groupe.

6. La valorisation du volontariat dans les structures présentes et questions des participants

La fin de la rencontre a été consacrée aux actions menées par les structures d'envoi de volontaires présentes, puis les participants ont pu poser des questions et aborder des points qu'ils souhaitent voir approfondis.

⇒ **Qu'est-ce que votre structure fait concrètement pour valoriser les volontariats ? Quelles aides/accompagnement proposez-vous au retour de vos volontaires ? De quels outils disposez-vous pour aider vos volontaires à faire valoir leur volontariat ?**

La DCC propose des **formations avant le départ**, un **suivi tout au long de la mission** ainsi qu'un **accompagnement au retour** de mission avec l'organisation de trois sessions retour par an, d'une durée de 2,5 jours, durant lesquelles les anciens volontaires récemment rentrés peuvent échanger sur leurs expériences avec des personnes ayant vécu une expérience similaire à la leur. Les volontaires bénéficient également de la présence d'un psychologue qui anime une permanence d'accueil et d'écoute. Durant ces sessions retour, des ateliers collectifs y sont proposés : relecture de l'expérience personnelle (joies, difficultés vécues, rencontres marquantes) ; relecture de la mission professionnelle (sens de la mission pour le développement, lien avec l'équipe locale) ; Relecture spirituelle (vie spirituelle, vie avec d'autres spiritualités).

Pour compléter la session retour, la DCC propose une journée d'aide à la recherche d'emploi (JARE) animée par des professionnels des ressources humaines et de la gestion de carrières. Cette journée permet aux volontaires d'effectuer un bilan de leur mission professionnelle de volontariat afin de la transposer dans le monde du travail occidental. Les volontaires apprennent à valoriser les compétences acquises (savoirs, savoir-faire et savoir-être) et à intégrer leur volontariat dans leur parcours professionnel. Cette journée permet aussi de travailler CV et lettre de motivation et de s'entraîner à la pratique du réseau ou à des entretiens d'embauche.

Le mode de formation, de suivi et d'accompagnement au retour proposé par France Volontaires est analogue, puisque les structures appartiennent aussi à la plateforme France Volontaires, les efforts d'accompagnement sont assez mutualisés. Un stage de formation d'une semaine est proposé avant le départ. Au retour, les volontaires participent à des stages de relecture de leur expérience afin de prendre du recul et de faire ressortir les savoir-faire et savoir-être développés pendant leur mission pour pouvoir les réinvestir dans les cadres professionnel, personnel et associatif. Par ailleurs, les Espaces Volontariat peuvent proposer des **temps d'intégration** pendant les missions ainsi que des **bons plans** pour assister à des **cours de langues** et de **cuisine locale** etc. Les volontaires reviennent de leur mission en ayant appris des compétences qu'ils pourront valoriser dans leur parcours professionnel.

La Guilde, quant à elle, consacre **4 jours de préparation intensive au départ, organisés avec les structures d'envoi** où sont abordés le **suivi administratif** réalisé par la Guilde, le **suivi opérationnel** quotidien par la structure d'accueil, le **suivi sur le terrain** par des bénévoles de la Guilde comme à

l'image de la DCC. Au retour de mission, une **formation de deux jours est obligatoire** pour les anciens volontaires. Ces journées s'effectuent en groupes limités à 15 personnes et en compagnie d'une **personne spécialisée en psychologie** et d'un **coach**. Elles se basent surtout sur le **partage entre volontaires**. La première journée est « tournée vers le passé » et vers le présent : comment s'est passée ma mission, comment je me sens ?

La seconde est consacrée au futur avec la présence d'un **spécialiste du management et du bilan de compétences avec des simulations d'entretien**. L'intérêt de cette deuxième journée est de ne pas se borner aux choses que tous les volontaires peuvent dire au retour de mission (« j'ai vécu une aventure », « j'ai l'esprit pour ouvert » etc.) mais de **mettre en valeur les compétences concrètes acquises**.

Après les deux jours, si le volontaire en ressent le besoin, des sessions de soutien avec le psychologue ou le coach peuvent être fixées. Ces formations de retour sont valables sans limite de durée après le retour de missions.

Le SCD propose également des formations gratuites avant le départ.

⇒ **Comment agissez-vous pour sensibiliser sur le contrecoup du retour de mission ?**

Pour prévenir du *re-entry syndrom*, l'essentiel réside dans le fait de ne pas en cacher son existence au volontaire qui s'apprête à partir. Comme susmentionné, la DCC organise trois formations avant le départ, le programme est assez complet puisqu'on parle du retour avant même le départ du volontaire. Ainsi il n'y a pas de surprise en arrivant ou en rentrant de mission. Il est important de garder un lien direct avec le chargé de mission qui s'occupe de la zone géographique et de proposer aux volontaires un rôle de médiation sans intermédiaires.

En effet, on remarque une grande différence entre les volontaires préparés et ceux « lâchés dans la nature ». Le retour de mission est bien différent. Les structures d'envoi de volontaires ont une responsabilité morale au départ mais aussi au retour du volontaire.

⇒ **Certains ne sont pas convaincus qu'une réelle valorisation du volontariat dans le parcours professionnel est possible, leur donnez-vous raison ?**

La reconnaissance du volontariat passe par la question de l'outillage **des structures** pour permettre cette valorisation. France Volontaires pilote le projet FAIVE (Forum des Acteurs et des Initiatives de Valorisation des Engagements volontaires et solidaires à l'international) qui contribue à la reconnaissance et aux pratiques de valorisation des engagements volontaires et solidaires à l'international, à travers un appel à initiative (qui a soutenu le Réseau Projection) et des espaces d'échange de pratiques et de production de connaissance.

La Guilde indique qu'une Evaluation des Politiques Publiques (EPP) est en cours. **Il est nécessaire de faire valoriser le Service Civique vers les entreprises dans la mesure où il a été estimé au niveau politique que le Service Civique aurait un réel impact s'il touchait 15% de la population française**. Si ces 15 % ne sont pas atteints, il n'obtiendra pas la reconnaissance attendue et donc il sera plus compliqué de le valoriser dans son parcours professionnel. Si les structures d'accueil participaient partiellement au financement, elles seraient plus impliquées par la suite dans le suivi du volontaire. Par ailleurs, l'Agence du Service Civique et l'Agence Erasmus + sont en cours de fusion, pour réunir les dispositifs. France Volontaires, pour nourrir ce travail de reconnaissance des engagements volontaires

pilote l'Observatoire des engagements volontaires et solidaires à l'international² et consacre actuellement certaines de ses actions à un **effort de plaidoyer, dirigé vers les politiques nationales et internationales.**

Il existe également des différences de perception du mot « volontariat » d'une personne à l'autre, d'une culture à l'autre. Ce qui reste souvent, c'est la notion d'engagement. A contrario, dans les pays d'Europe de l'Est par exemple, le volontariat peut être associé au travail forcé. Aussi, dans certains pays, il peut être considéré comme des « vacances » ou remis en question car l'indemnité (environ 500 euros pour un Service Civique) peut ressembler au salaire moyen du pays d'accueil. C'est pourquoi il est tout aussi important d'adapter son CV en fonction du pays dans lequel on postule.

A la fin de la rencontre, des membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie ont présenté leur structure qui est également une plateforme d'envoi de volontaires via le processus de volontariat international de la francophonie (<http://www.francophonie.org/Qu-est-ce-que-le-Volontariat.html>).

Le mini-guide effectué par Projection en partenariat avec le FAIVE a été distribué en clôture de la rencontre. Vous pouvez également le consulter en cliquant sur le lien dans la section « Pour aller plus loin » de ce CR !

Pour aller plus loin

- Site internet de la DCC : <http://ladcc.org/>
- Site internet de France Volontaires : <https://www.france-volontaires.org/>
- Site internet de La Guilde : <http://www.la-guilde.org/>
- Site internet du SCD : <http://www.scd.asso.fr/>
- Site internet de Résonances Humanitaires : <http://www.resonanceshumanitaires.org/>
- « Je valorise mon volontariat pour les services essentiels » - mini-guide du réseau Projection effectué en partenariat avec le FAIVE : [Mini-guide](#)
- Le guide du volontariat à l'international : <https://www.france-volontaires.org/Le-Guide-du-Volontariat-a-l-International>
- Portail de la jeunesse francophone : <http://www.jeunesse.francophonie.org/>
- Organisation Internationale de la Francophonie : <http://www.francophonie.org/Qu-est-ce-que-le-Volontariat.html>

² <http://www.observatoire-volontariat.org/>

Etaient présents à cette rencontre :

	Nom	Prénom	Mail
1	ABANDA	Marcel	ledannor@yahoo.fr
2	ARABI	Juliette	juliettearabi@hotmail.com
3	BOURDON	Amandine	amandine.bourdon11@gmail.com
4	COULIBALY	Moussa	moussa-coulibaly@outlook.fr
5	CRESPEL	Jean-Christophe	developpement@la-guilde.org
6	CUISSET	Camille	cuissetcamille@gmail.com
7	DESILLE	Denis	desilled@afd.fr
8	DJIDINGAR	Ngarkidané	djidingarkidane@hotmail.fr
9	GROLIER	François	francois.grolier@france-volontaires.org
10	ODDO	Sophie	oddo.sophie@gmail.com
11	OMGBA	Axel	omgbaleslie@yahoo.fr
12	PELERIN	Audrey	audrey@reseauprojection.org
13	PERNET	Alice	alicepernet@hotmail.fr
14	PITET	Jean-Marc	jmdkpit@hotmail.com
15	ROUX-SAVELLI	Sébastien	sebastien.rouxsavelli@ladcc.org
16	SENROR	Alissia	alissia.senor@reseauprojection.org
17	SOYER	Julien	julsoyer@gmail.com

La discussion continue !

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques, vos idées, ou vos propositions :

Directement sur notre site Internet : www.reseauprojection.org

Ou par mail : info@reseauprojection.org